



Réunion régulière mensuelle
Conseil de la Communauté rurale de Kedgwick
Procès-verbal
Mardi 20 janvier 2026

Présents : **Maire :** Éric Gagnon

Conseillers présents: Steeve Savoie, Burt W. Paulin, Jean-Baptiste Thériault,
Huguette Fournier

Personnel administratif : Joanne Leblanc, directrice générale/greffière
Valérie Savoie, trésorière

Soutien technique : Olivier Rondot

Notes : La réunion est diffusée sur Youtube et sur Facebook.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire Gagnon souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Vérification du Quorum

Confirmation du quorum par Mme la Greffière.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Burt W. Paulin et appuyé par la conseillère Huguette Fournier que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté. Unanimité.

5. Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par le conseiller Steeve Savoie et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault que le procès-verbal de la réunion régulière mensuelle du 16 décembre 2025 soit adopté tels que présenté. Adopté. Unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun

7. Correspondance

Mme la greffière mentionne que les conseillers devront répondre à un questionnaire par courriel, avant le 30 janvier.

8. Rapport des Finances

- Aucune présentation du fonds général et fonds eau-égouts au 31 décembre 2025
 - Présentation des comptes de dépenses du maire et conseillers au 31 décembre 2025
- Mme la greffière fait la présentation des comptes de dépenses.

9. Rapport mensuel

- **GRC**

Le rapport est présenté par M. le maire (voir annexe)

- **Chef pompier**

Kedgwick : Aucun

St-Jean-Baptiste : M. le conseiller Paulin présente un court rapport pour la brigade.

- **Direction générale**

Mme la directrice fait la présentation de son rapport (voir annexe)

- **Agente de développement Communautaire**

Aucun

- **Comités du conseil**

Une réunion ouvrier patronal aura lieu le 12 février prochain qui aura pour sujet évaluation des tâches.

- **Autres entités communautaires : CSR - Déchets solides, Transport communautaires et Unité de secours.**

M. Jessy Akerley prend la parole et fait une présentation sur les déchets solides et recyclables.

(voir annexe)

M. Yannick prend la parole et fait une présentation sur le transport communautaires.
(voir annexe)

M. Akerley fait une courte présentation sur l'unité de sauvetage hors route.

Bibliothèque publique de Kedgwick

Mme Diane Thompson présente un rapport des activités passées et à venir. Elle rappelle aux citoyens que le prêt d'équipements de pêche/sport hiver, est encore en vigueur.

C'est gratuit, seulement besoin d'une carte de bibliothèque.

10. Motions et résolutions :

Proposition # 2026-01 : Mandat pour la réalisation d'une étude de faisabilité – Projet d'amélioration du Palais des Loisirs (Aréna)

ATTENDU QUE le Palais des Loisirs (Aréna) constitue une infrastructure municipale majeure utilisée par la population pour des activités sportives, récréatives et communautaires;

ATTENDU QUE des besoins d'amélioration et de modernisation des installations ont été identifiés par les usagers, les organismes locaux et la municipalité;

ATTENDU QUE la réalisation d'une étude de faisabilité est nécessaire afin d'évaluer les options possibles, les coûts, les impacts et la pertinence des investissements envisagés;

Il est proposé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault et appuyé par le conseiller Steeve Savoie,

QUE :

1. La direction générale soit mandatée pour entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de retenir les services d'un consultant qualifié pour la préparation d'une étude de faisabilité concernant le projet d'amélioration du Palais des Loisirs (Aréna);
2. L'étude de faisabilité inclue notamment :
 - une analyse de l'état actuel des installations;
 - l'identification des besoins présents et futurs de la communauté;
 - la présentation de scénarios d'amélioration ou de modernisation;
 - des estimations budgétaires préliminaires;
 - l'évaluation des impacts opérationnels, financiers et communautaires;
3. La direction générale présente au conseil municipal le rapport final dès sa réception, afin de permettre une prise de décision éclairée quant aux suites à donner au projet.

M. le conseiller Savoie se questionne sur la façon dont le consultant sera rémunéré. Mme la greffière répond que ça sera à partir de la SDR et du FRI.

Adopté. Unanimité.

Proposition # 2026-02 : Mandat pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le problème d'érosion et l'aménagement au Deuxième Lac (Lacs Jean Paul Savoie)

ATTENDU QUE le Deuxième Lac (Lacs Jean Paul Savoie) constitue un milieu naturel d'importance pour la municipalité, tant pour sa valeur écologique que pour les activités récréatives qui y sont pratiquées;

ATTENDU QUE des signes d'érosion des berges ont été observés au cours des dernières années, entraînant une dégradation progressive du littoral;

ATTENDU QUE cette érosion représente un risque pour l'intégrité environnementale du lac, pour les propriétés riveraines ainsi que pour certaines infrastructures municipales;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite obtenir une analyse professionnelle afin d'évaluer les causes, l'ampleur et les solutions possibles pour contrer l'érosion;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également planifier un aménagement durable et harmonieux du secteur afin d'améliorer l'accès, la sécurité et la mise en valeur du site;

Il est proposé par la conseillère Huguette Fournier et appuyé par le conseiller Jean-Baptiste Thériault, que :

1. La direction générale soit mandatée pour entreprendre les démarches nécessaires afin de retenir les services d'un consultant spécialisé en environnement, en génie des berges ou en aménagement du territoire;
2. Une étude de faisabilité soit réalisée, incluant notamment :
 - l'analyse des causes de l'érosion;
 - l'évaluation de l'état actuel des berges;
 - l'identification des zones les plus vulnérables;
 - la proposition de scénarios de stabilisation ou de mitigation;
 - l'élaboration de pistes d'aménagement du secteur, incluant l'accès public, les usages récréatifs et la protection des milieux naturels;
 - une estimation préliminaire des coûts et des options de financement;
4. Un rapport final soit présenté au conseil municipal dès la réception de l'étude, afin de permettre une prise de décision éclairée quant aux interventions et aménagements à mettre en œuvre.

M. le conseiller Paulin demande également, d'où provient le financement? Mme la greffière répond que c'est avec FCA.

Adopté. Unanimité.

11. Rapport des conseillers

Burt W. Paulin

Aéroport de Charlo

M. Paulin donne le bilan des départs et arrivées de janvier à décembre 2025.

Coin Fournier/rte 17

Des démarches ont été entreprises pour changer la lumière. Devrait être fait prochainement.

Steeve Savoie

Amina

Le potluck, qui s'est déroulé à St-Quentin, a été un succès!

Rencontre ouvrier patronale

La prochaine rencontre aura lieu le 12 février prochain.

Huguette Fournier

Aucun rapport

Jean-Baptiste Thériault

Eau égouts

Plusieurs fuites d'eau ont été réparées dernièrement. La consommation est de 75 000 gallons / 24h. Très bon! 24 fuites d'eau au total ont été réparées cette année.

Du 22 au 30 décembre, nous avons eu un problème avec la machine à chlore. Elle a été réparée et recalibrée.

Maillon

M. le conseiller Thériault invite les citoyens à porter du jaune pendant le mois de février.

Village et musée forestier

Rien ne bouge de ce côté. Une réunion devrait avoir lieu prochainement.

12. Rapport du maire

CSR

Beaucoup de réunion dernièrement.

Génératrice Salle du Citoyen

Devrait avoir des montants d'argent à annoncer prochainement. Des ajouts à notre projet, afin de rentre la salle du citoyen, un centre de réchaud en cas de panne de courant ou autre.

Une rencontre avec le député fédéral, Guillaume Deschênes-Thériault et son adjoint a eu lieu, afin de discuter des projets futurs pour la Municipalité.

Fête de la famille

Différentes activités vont avoir lieu la fin de semaine de la fête de la famille. La programmation sortira très bientôt.

Logements

Possibilité d'investisseurs dans la région pour la construction de logements dans la communauté. Grosse possibilité de logements abordables.

Chambre de commerce Restigouche

Un banquet a eu lieu, vraiment bien!

Radio route 17

M. le maire a assisté à l'AGA. Un surplus de 30 000\$ cette année et un déficit de 90 000\$ dans le passé, ça semble vouloir reprendre.

Vitalité

Une rencontre a eu lieu plus tôt dans la journée avec Dre Desrosiers et son équipe. Des intervenants seront engagés pour faire la promotion de la santé.

Un déjeuner a lieu le 21 janvier prochain avec la Première Ministre. M. le maire et trois conseillers y participe.

Mesures d'urgence

M. le maire a rencontré M. Rino Martin, responsable des mesures d'urgences, après qu'un groupe de citoyen demandait que lorsque quelqu'un organise une activité, la municipalité devrait être responsable? M. le maire propose à M. Martin de vérifier avec d'autres agences (garde forestier, etc.) Après vérification, la municipalité n'a pas aucune responsabilité! Ce n'est pas un dossier municipal. M. le maire demande l'avis des conseillers sur le sujet. Les conseillers sont tous d'accord pour dire que la Municipalité n'a

pas à prendre la responsabilité de ces activités. Le mandat reviendrait à la GRC, la sécurité publique ou les gardes forestiers.

13. Présentation du public

- **Danielle Valcourt**

Absente

Christian Gallien, chef pompier

M. Gallien revient sur un appel 911 reçu cet après-midi pour St-Quentin pour de l'entraide à l'ambulance. Un arrêt cardiaque. La brigade d'incendie de St-Quentin a refusé l'appel, en mentionnant que la Ville n'autorisait pas la brigade à se déplacer sur ce genre d'appel. Le 911 a demandé à la brigade d'incendie de Kedgwick de se rendre sur les lieux. M. Gallien demande l'avis du conseil sur ces cas-là, en expliquant que s'il refuse l'appel, il est le seul responsable, si poursuite. Tant et aussi longtemps que le conseil ne prend pas de résolution pour refuser ce genre d'appel, la brigade va se rendre sur les lieux. M. le maire conseille de contacter le firemarshall pour lui demander conseil. M. Gallien mentionne que le firemarshall va toujours approuver les décisions de la brigade.

Le problème vient du côté de l'ambulance.

M. Gallien ne refusera pas un appel, tant que le conseil ne prend pas de décision sur ce dossier.

M. le maire propose de contacter M. Guérette, firemarshall et que Mme la directrice contacte la ville de St-Quentin pour discuter d'une entente collaborative. Après ses démarches, le conseil prendra une décision.

14. Question du public

Aucune

15. Date de la prochaine réunion : Mardi 17 février 2026

16. Levée de la réunion

Proposé par le conseiller Steeve Savoie, à 21h32.



Éric Gagnon, maire



Joanne Leblanc, greffière